

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

Période de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

129

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Vos indicateurs calculables représentent moins de 75 points, votre Index ne peut être calculé.
10 points sur un maximum de 10 pouvant être obtenus



Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car l'ensemble des groupes valables (c'est-à-dire comptant au moins 3 femmes et 3 hommes), représentent moins de 40% des effectifs.



Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentation durant la période de référence



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMİ LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vosre résultat final est 4
les femmes sont sur-représentées

vosre note obtenue est 10/10